

Pôle communication

Vendredi 15 avril 2022

INFO PRESSE

Ouverture de la deuxième dose de rappel aux personnes âgées de 60 à 79 ans

Dans le cadre de la vaccination contre le Covid-19, la deuxième dose de rappel est étendue aux personnes âgées de 60 à 79 ans, avec ou sans comorbidité. (Il s'agit d'une « quatrième dose » pour les personnes vaccinées avec un vaccin à ARNm comme le Pfizer-BioNTech, par exemple.)

Pour mémoire, ce deuxième rappel avait été ouvert le 23 mars, aux personnes de 80 ans et plus, à partir de **trois mois** après l'injection du premier rappel.

Pour les personnes âgées de 60 à 79 ans, le deuxième rappel peut être administré **à partir de six mois** après le premier rappel ou après une infection.

Cependant, il faut noter que ce deuxième rappel n'est pas nécessaire si une infection au Covid-19 est survenue plus de trois mois après le premier rappel.

Le deuxième rappel s'effectue avec un vaccin à ARN messenger.

La protection conférée par le vaccin diminue avec le temps. Il est donc nécessaire de s'assurer d'une protection supplémentaire.

* *
*